

Compte rendu de la rencontre du Comité consultatif autochtone (CCA)

Le 3 mai 2022

Réunion hybride (jour 1)

Objectifs de la rencontre

Pour que le CCA puisse se concentrer sur la planification des travaux pour l'année à venir et pour que les membres puissent fournir une rétroaction sur la version provisoire des principes pour guider l'évaluation des droits des Autochtones.

Point à l'ordre du jour : Présentation et discours d'ouverture

La réunion commence par une manifestation culturelle de bienvenue et une prière d'ouverture d'un aîné autochtone. Un représentant de l'Agence fournit les mises à jour de l'Agence, y compris les domaines possibles de recommandations du Conseil consultatif du ministre sur les évaluations d'impact pour leur rapport à venir, notamment sur les changements climatiques et les perspectives autochtones. Le coprésident présente un aperçu des objectifs de la rencontre pour le jour 1.

Point à l'ordre du jour : Mobilisation relative au Règlement sur la collaboration avec les Autochtones – Mise à jour du Cercle d'experts

Un représentant de l'Agence présente aux membres une mise à jour de l'état et de la planification de la première réunion du Cercle d'experts autochtones et demande les commentaires du CCA sur les prochaines étapes en vue de l'élaboration du document de travail sur le Règlement sur la collaboration avec les Autochtones centré sur trois thèmes : Intendance et gouvernance, que comprennent les ententes et les règlements de différends, et attributions. Les membres du CCA déterminent leur rôle relativement au cercle, notamment :

- Volonté d'avoir un modèle de relation avec une rencontre initiale pour les présentations;
- Intérêt à présenter des plans de travail et des produits livrables y compris le modèle d'entente de collaboration qui pourrait éclairer les travaux du CE;
- Vérification des jalons avec le représentant du CCA pour fournir des mises à jour lors des points permanents à l'ordre du jour des rencontres du CCA ou ponctuels;
- Approbation du document de travail définitif du CE.

Point à l'ordre du jour : Travaux du sous-comité sur l'évaluation des répercussions sur les droits

Le responsable du sous-comité de l'évaluation des répercussions sur les droits présente la version provisoire définitive du document de travail au CCA aux fins de rétroaction. Actuellement, les principes ont été déterminés et le travail porte sur la nécessité de les rendre plus opérationnels. Les membres du CCA ont eu une séance de travail pour fournir une rétroaction finale sur la version provisoire des principes, en réfléchissant aux défis pour les promoteurs, aux réalités fondées sur les distinctions et aux ressources supplémentaires pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre des principes. Les membres formulent les recommandations suivantes

relativement au projet de principes à l'intention des promoteurs pour l'évaluation des répercussions sur les droits des peuples autochtones :

- Espace éthique – veiller à ce qu'il soit mentionné dans le document;
- Langues autochtones - inclusion d'un court paragraphe pour faire en sorte que les valeurs soient reflétées adéquatement;
- Suggestion d'ajouter « intangible » pour saisir les aspects spirituels et non biophysiques;
- Ajout de plus de substance à la section sur les dispositions de la Déclaration des Nations Unies;
- Gouvernance autochtone – partager davantage à ce sujet dans le document;
- Ressources – tirer profit du registre des connaissances et veiller à ce que la méthodologie y corresponde.

La version provisoire définitive des principes sera partagée avec les membres du CCA en juin ou en juillet et son approbation sera demandée par courriel.

Point à l'ordre du jour : Récapitulatif de la réunion du Comité tenue en février

Le coprésident présente un récapitulatif des domaines prioritaires classés par les membres lors de la dernière rencontre du CCA en utilisant l'outil Slido, y compris :

1. Plus amples travaux sur les connaissances autochtones (CA) – avis et outils pour aider les praticiens à gérer les CA;
2. Plus amples travaux sur l'évaluation des répercussions sur les droits y compris l'achèvement des principes actuels;
3. Discussion sur les nouveaux enjeux – période souple réservée selon les besoins aux nouveaux enjeux et aux enjeux qui représentent un défi.

Point à l'ordre du jour : Définition des priorités 2022-2023

Un représentant de l'Agence fournit un contexte supplémentaire sur trois domaines prioritaires proposés pour l'élaboration d'avis formels. Ces trois domaines ont été éclairés par les discussions avec le Comité et des discussions à l'interne au sein de l'Agence.

- 1) **Plus amples travaux sur les connaissances autochtones** - examen des produits de politique sur les CA y compris une version provisoire de modèles de confidentialité.
 - Avis à l'Agence sur l'approche quant à l'élaboration conjointe des orientations techniques. Cette plus vaste politique portera sur les dispositions des CA, c.-à-d., les CA et la science, les CA dans la prise de décisions et les CA dans le suivi et l'application de la loi.
 - Les discussions conjointes avec le Comité consultatif technique éclaireront les futurs travaux éventuels sur les CA et la science dans les évaluations d'impact.
- 2) **Plus amples travaux sur l'évaluation des répercussions sur les droits** - Finalisation de l'étape 1 (principes généraux en vue d'informer les promoteurs sur la façon de mobiliser

tôt les collectivités autochtones et leur offrir le soutien nécessaire pour se préparer à l'évaluation des répercussions sur les droits).

- L'étape 2 pourrait être basée sur ces principes pour fournir des avis aux promoteurs relativement aux résultats attendus et aux attentes.
- 3) **Nouveaux enjeux** – le CCA fournira ses commentaires que l'Agence incorpore et fournit un tableau des dispositions pour indiquer comment les commentaires du CCA ont été incorporés. Les domaines d'intérêt privilégiés comprennent les suivants :
- **Règlement sur la collaboration avec les Autochtones** – vérifications aux jalons du CE sous forme de point permanent à l'ordre du jour;
 - **Examen des politiques de l'Agence** – c.-à-d., examen d'un document de contexte politique sur l'éthique dans les évaluations d'impact et examen de la version provisoire du « Cadre de suivi » pour indiquer comment l'Agence assurera le suivi et produira des rapports sur les programmes de suivi de projet des promoteurs, les commentaires sur les pratiques exemplaires aux fins de consultation;
 - **Examen de la formation de l'Agence** – examen de la formation actuelle de l'Agence sur les évaluations d'impact, y compris des observations sur d'autres besoins, p. ex., une formation sur la sensibilisation aux cultures autochtones.

Point à l'ordre du jour : Planification du travail

Le coprésident anime une discussion avec les membres pour déterminer une approche à adopter pour aller de l'avant avec les trois domaines prioritaires.

- 1) **Approche pour de plus amples travaux sur les connaissances autochtones** – Les membres décident d'examiner les modèles de confidentialité d'ici l'été 2022 par courriel. Des séances de travail seraient organisées à l'automne pour documenter la méthode de l'approche d'élaboration conjointe pour une plus vaste orientation technique. Les membres ont décidé de planifier de façon provisoire de mettre en place un sous-comité sur les CA et la science à la suite d'une discussion avec le Comité consultatif technique des sciences et des connaissances.
- 2) **Plus amples travaux sur l'évaluation des répercussions sur les droits** – L'étape 2 de ces travaux s'inspirerait des principes établis pour créer des avis pour les promoteurs relativement aux résultats attendus et aux attentes. Le CCA pourrait s'inspirer des principes déterminés avec une orientation entourant la méthodologie. Les membres décident que cela se poursuivrait par l'entremise d'un sous-comité avec l'aide d'un fournisseur de services pour ces travaux. Actuellement, les membres du sous-comité sont invités à poursuivre leur travail, s'ils le souhaitent, et de nouveaux membres sont encouragés à proposer leurs noms au champion. L'Agence trouvera un fournisseur de services pour appuyer les travaux du sous-comité pour l'étape 2.

3) Nouveaux enjeux – Temps consacré à l’ordre du jour pour discuter d’enjeux particuliers au besoin

- Travaux du Cercle d’experts sur un document de travail – Vérification aux jalons 3 ou 4 fois par l’entremise d’un point permanent à l’ordre du jour.
- Un examen périodique des documents de principe ou de formation de l’Agence serait effectué lors de séances de discussion au cours des six prochains mois.
- Évaluation du Comité – l’évaluation des réalisations et du processus général sera effectuée par un fournisseur de services.

Point à l’ordre du jour : Récapitulatif et prochaines étapes

Le coprésident présente une récapitulation des projets en cours et indique la séquence des rencontres pour la prochaine année. Un aperçu est fourni pour la réunion du Comité ministériel mixte avec le CCT sur les discussions au sujet des CA et de la science et l’audience du président de l’Agence sur les priorités pour la prochaine année. La réunion se termine par une prière de clôture prononcée par un aîné autochtone.

Comité consultatif autochtone

Projets en cours pour le 3 mai 2022

Projets en cours du secrétariat :

- Préparer le compte rendu de la réunion pour les membres aux fins d'examen et de finalisation;
- Redistribuer le rapport du Comité consultatif des Ministres;
- Rédiger le plan de travail 2022-2023;
- Envoyer aux membres un espace réservé pour l'année (1 rencontre supplémentaire en personne et 2 rencontres virtuelles);
- Évaluation du Comité – discuter de l'approche avec les coprésidents et engager un consultant pour appuyer ces travaux.

Projets en cours des membres :

- Examiner le compte rendu de la réunion;
- Ceux qui travaillent sur les répercussions sur les droits confirmeront leur capacité de continuer à l'étape 2 à l'automne, les nouveaux membres sont les bienvenus, veuillez en informer le secrétariat;
- Le sous-comité des répercussions sur les droits incorporera les commentaires du CCA à la version provisoire du document de principes (Terminé).

Participants

Coprésidents du CCA

Kyle Vermette

Membres du CCA

Paul Jones

Rachel Olson

Angel Ransom

Suzie O'Bomsawin

Stanley Oliver

Derrick Pottle

Elmer Ghostkeeper

Melody Lepine

Agence d'évaluation d'impact

Brent Parker

Susan Winger

Janice Zeitz

Emily Fairbairn

Absents

Sue Chiblow

Jocelyn Gosselin